



Étude du budget 2017 (Résumé de la matinée du 8 novembre 2016)

CRÉATION D'ATELIERS D'ARTISTES

Rappelons qu'une présentation sur la création d'ateliers d'artistes fut faite au conseil municipal le 7 juin dernier.

- Les services municipaux concernés avaient reçu le mandat d'élaborer une proposition financière pour l'étude du budget.

Le plan d'action pour la création d'ateliers d'artistes prévoit des recommandations pour :

- des ateliers-résidences en quartier résidentiel;
- des ateliers d'artistes comme projet structurant pour le développement urbain.

Exemples de recommandations du plan d'action :

- Permettre les ateliers d'artistes comme usage additionnel dans les quartiers résidentiels
- Développer un programme d'aide financière (crédit de taxes, etc.) : 50 000 \$
- Développer de mesures incitatives – projets émergents issus de collectifs d'artistes : 30 000 \$
- Créer un fonds d'immobilisation consacré à la réalisation de projets artistiques au pôle Montcalm/Ruisseau de la Brasserie/Fonderie/Morin
- Mettre sur pied et soutien à l'organisme Ateliers Gatineau/Culture Outaouais : 25 000 \$

Total des demandes financières (2017 et les années suivantes) : 105 000 \$

PLAN D'ACTION POUR ACCROÎTRE LA SÉCURITÉ DES CORRIDORS SCOLAIRES

Le Comité de sécurité publique, soutenu par le Service d'urbanisme et de développement durable, a été mandaté pour produire un plan d'action pour accroître la sécurité autour de cinq écoles primaires gatinoises (projet pilote).

- C'est en améliorant notamment la visibilité des corridors scolaires, autant pour les automobilistes que pour les piétons, que nous pouvons augmenter la sécurité des élèves aux abords des écoles.

Les écoles retenues pour ce projet pilote sont :

- école primaire Jean-de-Brébeuf, Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais;
- école primaire des Tournesols, Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais;
- école primaire de l'Escalade, Commission scolaire des Draveurs;
- école primaire Jean-de-Brébeuf, de Masson, Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;
- école primaire Lord Aylmer, Commission scolaire Western Québec.

Les mesures proposées à mettre en place sont :

- des panneaux indicateurs des corridors scolaires : 22 500 \$;
- le marquage de la chaussée : 14 375 \$;
- des balises flexibles de ralentissement : 18 125 \$;
- des aménagements et d'autres signalisations (descentes et prolongement de trottoirs, mesures de modération de la vitesse, etc.) : 25 000 \$;
- Poursuite des opérations de radars photos : 0 \$ (coordonner avec le Service de police).

Total des recommandations : 80 000 \$

PLAN DE DÉPLOIEMENT DES PATINOIRES EXTÉRIEURES

En septembre 2015, la Ville a reçu le mandat de réévaluer le programme de patinoires de proximité et le plan de déploiement des patinoires.

Portrait actuel des patinoires (2015-2016)

- 87 patinoires
 - 32 avec bandes
 - 26 sans bandes
 - 2 patinoires des Sénateurs d'Ottawa
 - 3 patinoires « grand public » avec des services
 - 24 patinoires de proximités entretenues par des organismes
- 31 journées d'ouverture en moyenne
- Budget total : 564 055 \$
 - Patinoire du ruisseau de la Brasserie : 181 153 \$
 - Programme des patinoires de proximité : 98 000 \$
 - Programme des patinoires de la Ville : 284 912 \$

Principaux changements proposés (automne 2017)

- L'intégration entre le programme de patinoires de proximité et le plan de déploiement des patinoires = Programme de soutien aux patinoires extérieures
 - Prise en charge du milieu
 - Plus grande flexibilité
 - Amélioration du niveau de service
 - Processus d'évaluation continu
 - S'adapte aux besoins du milieu
- Une évaluation annuelle de l'ensemble des patinoires extérieures avec possibilité de réajustement la deuxième année.
- Un financement à la carte pour les organismes.
- Des modifications dans l'analyse des nouvelles demandes de patinoires.
- Un seul versement pour la subvention.
- Trois nouvelles possibilités s'offrent aux organismes :
 - l'ouverture d'un local lorsqu'il y en a un à proximité;
 - l'animation d'une patinoire de la Fondation des Sénateurs ou « grand public »;
 - l'animation post-hivernale (patinoire de la Fondation des Sénateurs seulement).
- Une modification du financement en bonifiant le programme de soutien de 17 000 \$.
 - En passant d'un total de 98 000 (statu quo) à 115 000 \$ (proposition), soit en ajoutant des coûts pour la responsabilité d'un local ou chalet (17 000 \$).

***Toutes les décisions sur le budget seront prises le jeudi 10 novembre.
Toutes les recommandations seront officiellement approuvées
lors de l'adoption du budget 2017 le 6 décembre 2016.***